

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2021.00008**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000362
Commission	<b>Finances - Personnel - Bâtiments communaux - Relations internationales</b>		
Direction en charge	Finances et contrôle de gestion		
Objet	Autorisation de versement d'acomptes sur subventions avant le vote du Budget Primitif 2020 (1) et approbation des conventions financières pour les subventions supérieures à 23 000 € s'y rapportant (2). Approbation..		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

**Présents**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

**Absents-Excusés**

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

**Secrétaire de séance**

Mme Laura CINIEMI

■ **Rappel et références**

(1) Le Budget Primitif 2021 sera voté au Conseil Municipal du 22 mars 2021.

Le régime d'attribution des subventions est modifié par l'Ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux Collectivités Territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés.

(2) Le régime est désormais différent si les subventions sont assorties ou non de conditions d'octroi.

La Ville de Saint-Étienne, par délibération n°691 du 15 décembre 2005, a décidé de considérer que les subventions supérieures à 23 000 € sont assorties de conditions d'octroi.

## ■ Motivation et opportunité

(1) Considérant que les acomptes sur subventions ne peuvent être mandatés qu'après l'approbation du budget primitif, sauf en cas de délibération antérieure autorisant le versement d'acomptes,

Considérant que certains organismes et établissements publics ne peuvent assurer leur mission qu'avec des recettes provenant de la subvention communale, il convient de proposer une délibération spécifique avant le vote du budget,

(2) L'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget.

Toutefois, pour les subventions dont l'attribution n'est pas assortie de conditions d'octroi, le Conseil Municipal peut décider :

- d'individualiser au budget les crédits par bénéficiaire,
- ou d'établir, dans un état annexé au document budgétaire, une liste de bénéficiaires avec, pour chacun d'eux, l'objet et le montant de la subvention.

L'individualisation des crédits ou la liste annexée au budget vaut décision d'attribution des subventions en cause.

## ■ Contenu

(1) Considérant qu'il convient d'autoriser le Maire à verser aux associations des acomptes sur les subventions prévues au Budget Primitif 2021 dont les crédits sont individualisés, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les crédits aux associations et établissements publics selon le tableau ci-dessous. Le montant de ces acomptes tient compte des besoins spécifiques de l'association, de l'état de sa trésorerie et de ses obligations en terme de masse salariale.

ASSOCIATIONS	ACOMPTES PROPOSES EN 2021
Amicale Laïque Beaubrun	16 750,00 €
Amicale Laïque de la Chaléassière	6 550,00 €
Amicale Laïque du Crêt de Roc	16 750,00 €
Amicale Laïque Michelet	26 250,00 €
Amicale Laïque de la Richelandière	8 250,00 €
Amicale Laïque de Tardy	25 500,00 €
Amicale Laïque de la Terrasse	8 250,00 €
FJEP la Métare	42 525,00 €
Ligue de l'Enseignement	45 500,00 €
MJC des Tilleuls	47 500,00 €
Tournesol	6 000,00 €
Les Amis de St Victor	26 133,00 €
Espace Boris Vian	59 375,00 €
Centre Social de la Rivière Valbenoite Centre 2	83 420,00 €
Amicale Laïque de Chapelon	42 625,00 €
Espace Sisley	38 250,00 €
Maison de Quartier du Soleil	48 375,00 €
Amicale Laïque de Côte Chaude	49 700,00 €

Le Babet	34 250,00 €
Centre Social de la Vivaraize	93 075,00 €
Centre Social Le Colibri	71 500,00 €
Centre Social de Terrenoire	34 500,00 €
Maison de Quartier du Crêt de Roc	40 500,00 €
Centre Social de Monthieu	33 750,00 €
Comité d'Animation pour tous sur le parc de Montaud	35 750,00 €
Centre Social de Solaure	31 000,00 €
Bibliothèque de Côte Chaude	7 000,00 €
Centre de Loisirs et de Vacances	26 750,00 €
Comité des Activités Nouvelles	149 000,00 €
Office Central de la Coopération à l'École	20 000,00 €
CAF Loire – Centre Social de Beaulieu – Jardin d'éveil	128 925,00 €
CAF Loire – Centre Social de Beaulieu – RIAPE	7 625,00 €
Les Petits Câlines	33 904,25 €
Les Jardins du Grand Clos	65 000,00 €
Mutualité française Loire Haute-Loire	32 500,00 €
Crèche Attitude Etienne Les Frimousses	11 451,00 €
Maison Bleue « Amande Douce »	33 000,00 €
CHU Saint-Etienne	16 895,00 €
Club Athlétique de Saint-Étienne Volley	45 315,00 €
Coquelicot 42	59 850,00 €
Espoir Cycliste Saint-Etienne Loire	102 600,00 €
Hand Ball Saint-Étienne Métropole 42	54 200,00 €
Indépendante Stéphanoise	35 100,00 €
Pôle Cyclisme	10 785,00 €
Pôle France Gymnastique Saint-Etienne	28 500,00 €
Saint-Étienne BMX	44 700,00 €
Saint-Étienne Natation	38 700,00 €
Saint-Étienne Masculin Hand Ball	61 020,00 €
Etoile de Montaud	4 680,00 €
Comité territorial escalade et montagne	18 000,00 €
Ateliers de la Rue Raisin	7 500,00 €
Office Musical	2 500,00 €
Ecole de Musique de Solaure	8 200,00 €
Le Plateau 42	4 500,00 €
Gaga Jazz	20 000,00 €
Deltamax	9 500,00 €
Electro Chok	30 000,00 €
Travelling Théâtre Le Verso	34 000,00 €

Beaulieu Spectacle Vivant	54 000,00 €
Les Films de l'Imparfait	44 000,00 €
P et M Production	65 000,00 €
Ecole des Mines – La Rotonde	56 000,00 €
Lire à Saint-Étienne	5 000,00 €
Ecole de l'Oralité	5 000,00 €
Groupe Archéologique Forez Jarez	3 000,00 €
Histoire et Patrimoine	5 000,00 €
Mémorial de la Résistance	35 000,00 €
Amis des Ondes – Radio Dio	4 700,00 €
Off Coxa Plana	10 000,00 €
L'Assaut de la Menuiserie	7 500,00 €
Société Braytoise d'exploitation cinématographique – Le Méliès	51 000,00 €
Compagnie Nomade in France	7 500,00 €
Ensemble Canticum Novum	5 000,00 €
Cephalopode	3 000,00 €
La Comédie	461 100,00 €
Métropolis 42	2 000,00 €
La fabrique musicale	28 500,00 €
Centre Culturel Cinématographique – Les 3 C	8 000,00 €
La laverie	4 000,00 €
Parole en acte	4 000,00 €
Le cri du charbon	2 500,00 €
L'estancot	3 000,00 €
Compagnie R/O – Le magasin	1 500,00 €
Collectif X	7 500,00 €
Dyptik	5 000,00 €
Ensemble Orchestral Contemporain	10 500,00 €
Carotte Production	2 000,00 €
Positive Education	25 000,00 €
Parc	5 000,00 €
Association Communautaire d'Action et de Recherches Sociales (ACARS)	33 245,25 €
Association Départementale des Radios Amateurs au Service de la Sécurité Civile (ADRASEC)	450,00 €
Association Saint-Étienne Métropole Katowice (ASEMKA)	25 000,00 €
Association France Chine de la Loire	800,00 €
Association Loire Italie	900,00 €
Pompiers Humanitaires Français (PHF)	8 000,00 €
Club Franco Britannique de Saint-Etienne	300,00 €

Collectif Artistes Plasticiens de la Loire	1 500,00 €
Enfants du sida au Mali	1 000,00 €
Club Franco Allemand de Saint-Étienne	800,00 €
Association des anciens Maires de la Loire	1 800,00 €
Femmes élues de la Loire	300,00 €
Association des anciens et amis du réseau Buckmaster Ange	400,00 €
APIEU Mille Feuilles	9 300,00 €
France Nature et Environnement Loire	76 250,00 €
Ligue de Protection des Oiseaux	11 150,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 225 223,50 €</b>

## 2 – DSP

ASSOCIATIONS	ACOMPTES PROPOSES EN 2021
Léo Lagrange – Crèche La Source	64 166,65 €
Association des Gestion des Tennis Stéphanois	26 530,25 €
LE FIL – LA LIMACE	305 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>395 696,90 €</b>

(2) Conformément à la réglementation, la présente délibération accompagne le versement d'acomptes avant le Budget Primitif 2021 pour autoriser l'octroi des subventions supérieures à 23 000 € et pour lesquelles une convention est obligatoire (Décret 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000).

### ■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne

### ■ Point financier

#### TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			3 620 920,40 €	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
<b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 620 920,40 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Charge nette Ville</b>		<b>0,00 €</b>		<b>3 620 920,40 €</b>

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

### ■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- allouer les montants ci-dessus aux associations et autoriser M. le Maire ou son représentant à mandater les acomptes correspondants,
- prévoir au Budget Primitif 2021 les subventions à ces organismes pour un montant supérieur ou égal à celui des acomptes,
- approuver les conventions financières jointes en annexe, à intervenir avec :
  - Amicale Laïque Michelet,
  - Amicale Laïque de Tardy,
  - Fjep la Métare,
  - Ligue de l'enseignement,
  - MJC des Tilleuls,
  - Les Amis de Saint-Victor,
  - Espace Boris Vian,
  - Centre Social de la Rivière Valbenoite – Centre 2,
  - Amicale Laïque de Chapelon,
  - Espace Sisley,
  - Maison de quartier du Soleil,
  - Amicale Laïque de Côte Chaude,
  - Le Babet,
  - Centre Social de la Vivaraize,
  - Centre Social Le Colibri,
  - Centre Social de Terrenoire,
  - Maison de quartier du Crêt de Roc,
  - Centre Social de Monthieu,
  - Comité d'animation pour tous sur le parc de Montaud,
  - Centre Social de Solaure,
  - Centre de loisirs et de vacances,
  - Comité des Activités Nouvelles,
  - CAF Loire - Centre Social de Beaulieu,
  - Les Petits Calins,
  - Les jardins du grand clos,
  - Mutualité Loire Haute-Loire,
  - Maison bleue « Amande douce »,
  - Club Athlétique de Saint-Etienne Volley,
  - Coquelicot 42,
  - Espoir Cycliste Saint-Étienne Loire,
  - Hand Ball Saint-Etienne Métropole
  - Indépendante Stéphanoise,
  - Pôle France Gymnastique,
  - Saint-Etienne BMX,
  - Saint-Etienne Natation,
  - Saint-Etienne Masculin Hand Ball,
  - Electro Chok,
  - Travelling Théâtre Le Verso,
  - Beaulieu Spectacle Vivant,
  - Les Films de l'Imparfait,
  - P et M production,
  - Ecole des Mines – La Rotonde,
  - Mémorial de la Résistance,
  - Société Braytoise d'exploitation cinématographique – le Méliès,
  - La Comédie,
  - La fabrique Musicale,
  - Positive Education,
  - Association Communautaire d'Action et de Recherches Sociales,

- Association Saint-Etienne Métropole Katowice,
- France Nature et Environnement

-autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les conventions financières s'y rapportant dont un exemplaire de chacune restera joint au présent dossier.

- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					2021 2021 2021	65 65 65	65748 657382 6573643
Recettes							

## ■ Décision

### Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

### Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIERI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait  
Le Maire

Gaël PERDRIAU